

Résumé du CA UFTMiP DU 02 DECEMBRE 2016

(UPS Campus Rangueil, bâtiment U4, amphithéâtre Concorde)

rédigé par Noélie Davezac, association 'L'université d'abord'

<http://www.universitedabord.fr/>

1. Approbation du compte-rendu du CA du 30 septembre 2016

pas de remarques

une abstention

PRESIDENCE

2. Informations du Président

- Composition du Conseil d'administration

Mme Davaux a quitté INU champollion remplacée par Sandrine Victor (associés renforcés)

- Constitution du Conseil Académique

Pas de réunion rapide car certains établissements n'ont pas donné leurs représentants

-2 établissements concernés-

- Point sur la reconquête de l'IDEX

Positionnement prévisionnel

Noyau dur: UTJJ, UPS, INP, INSA,

1er cercle: UTC, ISAE

Extraits de documents présentés en CA:

Calendrier prévisionnel:

deuxième 15^{aine} de janvier: vote des CA établissements et COMUE feuille de route

Courant 2017: vote dans les CA des premiers transferts

Oct 2017: en cas de décision positive du CGI, vote du dossier de candidature: Engagement définitif des établissements sur le dispositif général

Les établissements membres de la COMUE constituent un nouvel établissement de statut dérogatoire dénommé « Université de Toulouse (UT) », au sein duquel plusieurs niveaux d'engagement sont possibles :

- Un « noyau dur » de « membres intégrés » qui acceptent de partager un ensemble large de compétences et ayant une vocation, pour certains d'entre eux, à abandonner leur personnalité juridique.

Un « premier cercle » de membres qui acceptent de partager un socle de compétences fondamentales (élaboration des stratégies, intégration de la recherche et diplomation), mais ne souhaitent pas à ce stade adhérer aux compétences en matière de flux financiers, de RH et n'envisagent pas d'abandon de la personnalité juridique.

=> les établissements du noyau dur et du premier cercle adhèrent tous à un socle commun de compétences.

- Deuxième cercle : les établissements associés.

- Des organismes de recherche nationaux partenaires

Le socle commun de compétences fondamentales:

- L'UT est en charge de la définition des stratégies en matière de recherche, de formation et de relations internationales.

- L'UT est accréditée pour délivrer les principaux diplômes nationaux (doctorat, majorité des masters, certaines licences et des diplômes nouveaux), dont la gestion opérationnelle reste dans les établissements. L'UT délivrera également des doctorats honoris causa.

- La politique de recherche de l'UT est intégrée afin de permettre la définition d'une stratégie scientifique de site, la mise en œuvre d'un doctorat commun, d'une signature unique des publications scientifiques, d'une politique commune de priorisation des équipements scientifiques majeurs et d'un portage commun des UMS et entités de recherche partagées.

- L'UT achève le processus de transfert et intègre les personnels des services interuniversitaires : SICD, SIMMPS.

Les compétences supplémentaires partagées par les seuls membres intégrés:

- L'UT met en œuvre une politique de RH dans le domaine des emplois scientifiques :

+ Gestion commune des écoles doctorales.

+ Politique commune d'attractivité internationale en appui à la stratégie scientifique de site.

+ Transfert d'une enveloppe globale de CDU à l'UT, redéployés entre les ED pour attributions aux doctorants .

+ Pilotage d'un dialogue de gestion entre les établissements et les organismes en amont de la construction de la campagne d'emplois.

- L'UT crée des outils de gestion RH mutualisée :

+ Création d'une bourse d'emplois inter-établissements pour les personnels BIATTS.

+ Mutualisation de la formation des personnels BIATTS.

+ Prescriptions de gestion RH définies en lien avec les établissements : charte de bonnes pratiques, certifications qualité européenne HRS4R.

- L'UT centralise les flux financiers venus de l'Etat :

Une seule dotation pour charges de service public (DCSP) est versée à l'UT par le MESR (=DCSP consolidées) qui, après prélèvement d'un pourcentage correspondant au fonctionnement de l'UT (et aux dotations aux UMR et UPR), reverse aux établissements concernés.

Fin des extraits des documents fournis pendant la réunion.

GOUVERNANCE

3. Modification du règlement intérieur de l'UFTMiP

création d'une commission budgétaire: voté

QUESTIONS BUDGETAIRES, FINANCIERES ET ADMINISTRATIVES

4. Campagne d'emplois 2017 de l'Université Fédérale Toulouse Midi Pyrénées

voté (3 abstentions)

5. Budget initial 2017 de l'Université Fédérale Toulouse Midi Pyrénées

8 abstentions. Voté . Les représentants usagers s'abstiennent car ils pensent que le budget n'est pas transparent.

6. Tarifs pour la Mouv'box

Equivalent de la toul box mais pour la mobilité sortante. Bourse de 1000 euros pour ceux qui sont sélectionnés (140: un quota est donné à chaque établissement)

Réponse à une question concernant les critères sociaux : l'établissement peut réintroduire un critère social.

voté

7. Tarifs pour le Cloud

Hébergé à UT3 et UT2

J. Salanova: 100% de la ressource Cloud sera facturée donc les usagers paient la ressource.

Voté

8. Réaffectation de crédits IDEX de la première vague

F. Bardou ayant renoncé au financement IDEX formation, proposition de répartir le financement et donner la possibilité de faire des capsules video pour les autres lauréats IDEX formation.

Voté

9. Résultats du concours national PEPITE et attribution de prix

Lauréats régionaux 5 prix donnés.

3 abstentions: voté

10. Tarifs SICD pour 2017

voté (reconduction)

FORMATION

11. Modification de maquette du Diplôme d'étudiant-entrepreneur (D2E)

3 abstentions. Voté

FONDATION DE L'UFTMiP

12. Information sur la mise en place de la Fondation de l'UFTMiP

12 fondateurs : l'UFT et les 6 EESR membres de la comue

Il faut une garantie des contri.

Entreprises: 3 acquis (BPOC, Fabre, Eurogiciel) en attente (Airbus group et Thales)

Engagement 5 ans total 450K€
Outil important pour ESOF 2018

Fondation Catalyse (UT3) est encore présente mais sous égide

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

13. Action en justice dans le cadre d'un contentieux relatif à des dommages dans le bâtiment de la Maison de la Recherche et de la Valorisation

pour information : pbs de fuite d'eau...

14. Liste des conventions pour information

661 conventions signées.

15. Questions diverses

probablement CA extraordinaire le 27 janvier 2017

• Calendrier des conseils d'administration de l'Université Fédérale Toulouse Midi Pyrénées en 2017